

**REGLEMENT DE CONSULTATION et CCTP**

**Maîtres d'ouvrage :**

**Association Pégase, Pôle SAFE**

**Objet de l'accord cadre :**

Animation Performance environnementale

**Réf. : AC\_EIT 2022**

**La procédure de consultation utilisée est la suivante :**

**Marché alloti à procédure adaptée conformément au Code de la commande publique du 1er Avril 2019.**

**Date et heure limites de remise des offres :  
22/09/2022 à 17h**

# SOMMAIRE

REGLEMENT DE CONSULTATION .....	3
Article 1 OBJET.....	3
Article 2 MODALITES DE LA CONSULTATION .....	3
Article 3 MODALITES ESSENTIELLES DE FINANCEMENT ET DE PAIEMENT DU MARCHE	3
Article 4 VARIANTES .....	3
Article 5 DUREE DU MARCHE .....	3
Article 6 LIEUX D'EXECUTION DU MARCHÉ.....	4
Article 7 MODIFICATION DE DETAIL AU DOSSIER DE CONSULTATION .....	4
Article 8 DELAI DE VALIDITE DES OFFRES .....	4
Article 9 GROUPEMENT DE CANDIDATS .....	4
Article 10 SOUS-TRAITANCE .....	4
Article 11 CONSTITUTION DU DOSSIER.....	4
11.3 Communications et échanges d'informations par voie électronique . <b>Erreur ! Signet non défini.</b>	
Article 12 CONDITIONS D'ENVOI OU DE REMISE DES PLIS .....	5
Article 13 ANALYSE DES OFFRES.....	5
Article 14 NOTIFICATION DES RESULTATS .....	5
Article 15 RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES .....	5
Article 16 DESCRIPTIF DU BESOIN .....	5

## **REGLEMENT DE CONSULTATION**

### **Article 1 OBJET**

La présente procédure a pour objet de mettre en place un marché adapté mono attributaire pour la prestation d'accompagnement du pôle à l'animation de la performance environnementale comprenant deux lots :

- Animateur de grappe
- Animateur de la démarche d'écologie industrielle territoriale de proximité

Montant maximum du marché : 72 000€ HT

Le marché sera couvert par l'accord international sur les marchés publics (AMP).

Code CPV : 79000000-4

### **Article 2 MODALITES DE LA CONSULTATION**

L'accord-cadre est passé selon la procédure adaptée conformément au Code de la commande publique du 1er Avril 2019.

### **Article 3 MODALITES ESSENTIELLES DE FINANCEMENT ET DE PAIEMENT DU MARCHE**

Le présent marché est passé sans minimum.

Le financement de l'opération peut être en tout ou partie réalisé par des subventions d'origines publiques locales, nationales ou communautaires.

Le règlement des dépenses se fera par un virement bancaire.

Le délai global de paiement est de 30 jours.

### **Article 4 VARIANTES**

Le présent accord-cadre est lancé sans variante.

Aucune variante ne peut être proposée par les candidats.

### **Article 5 DUREE DU MARCHE**

Le présent marché est passé pour une durée de 36 mois maximum, à compter de la date de notification ou à épuisement du montant du marché notifié.

## **Article 6 LIEUX D'EXECUTION DU MARCHÉ**

Région SUD principalement, déplacements nationaux à prévoir, internationaux occasionnels.

## **Article 7 MODIFICATION DE DETAIL AU DOSSIER DE CONSULTATION**

Les candidats sont autorisés à apporter des modifications de détail au dossier de consultation dans le cadre de l'offre.

La réponse à la consultation vaut acceptation sans conditions des stipulations de l'ensemble des documents constitutifs du dossier.

## **Article 8 DELAI DE VALIDITE DES OFFRES**

Les candidats restent engagés par leur offre pendant un délai de 30 jours à compter de la date limite de remise des offres.

## **Article 9 GROUPEMENT DE CANDIDATS**

Le groupement de candidats n'est pas autorisé.

## **Article 10 SOUS-TRAITANCE**

La sous traitance n'est pas autorisée.

## **Article 11 CONSTITUTION DU DOSSIER**

Les propositions doivent être rédigées en langue française et libellées en Euros.  
Chaque candidat formule son offre en produisant :

- Le dossier technique et financier précisant la méthodologie et les références en lien avec la mission et comprenant la présentation du prix : le tarif journalier HT et le nombre maximum de jours prévus pour la bonne réalisation de la mission, le montant forfaitaire HT mensuel.
- Le CV de ou des intervenants
- un extrait Kbis ou équivalent (datant de moins de 3 mois à la date d'envoi de la candidature)
- Attestations fiscales et sociales
- une copie de la police d'assurance de responsabilité civile
- un RIB

**Article 12**  
**DES PLIS**

**CONDITIONS D'ENVOI OU DE REMISE**

Les offres seront obligatoirement transmises sous forme dématérialisée, à l'adresse suivante : [marion.dennielou@safeccluster.com](mailto:marion.dennielou@safeccluster.com) avant le 22/09/2022.

**Article 13**

**ANALYSE DES OFFRES**

Les candidats sont informés que SAFE conclura le marché dans l'unité monétaire suivante : euro(s).

Les offres seront appréciées selon les critères suivants :

- **Critère 1 : Qualité technique (Pondération : 60%)**
- **Critère 2 : Prix (Pondération : 40%)**

A l'issue du classement, le candidat ayant obtenu la meilleure note sera retenu.

Le représentant du pouvoir adjudicateur se réserve le droit de déclarer sans suite la mise en concurrence du présent marché.

**Article 14**

**NOTIFICATION DES RESULTATS**

Après avis du représentant du pouvoir adjudicateur, un mail de confirmation est adressé au candidat retenu.

**Article 15**

**RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES**

Pour tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires en vue de répondre à la présente consultation, les candidats peuvent adresser **l'ensemble de leurs questions** à l'adresse suivante : [gestion@safeccluster.com](mailto:gestion@safeccluster.com)

**Article 16**

**DESCRIPTIF DU BESOIN**

Dans le cadre de son projet de performance environnementale, le pôle SAFE a défini et mis en ligne début mai 2021 un questionnaire pour dresser l'état des lieux de la filière industrielle aéronautique régionale sur le plan de leurs pratiques et démarches environnementales. 26 TPE / PME / ETI + 2 Grands Donneurs d'Ordres régionaux ont répondu au questionnaire (mis au point et diffusé par SAFE) et/ou participé aux réunions de diagnostics approfondis. Ces 28 entreprises et leur diversité d'activités représentent 70% de l'échantillon représentatif visé du tissu industriel Aéronautique et Spatial de la Région.

De cette première phase, ont émergé plusieurs besoins dont une action collective pilote de performance environnementale et compétitivité industrielles de la filière aéronautique et une action de proximité en faveur de deux territoires cibles pour lesquelles le pôle souhaite recruter un prestataire/animateur.

### **LOT 1 – ANIMATEUR de grappe**

Ce travail par grappe autour de deux grands donneurs d'ordre devrait permettre notamment d'optimiser les flux de transports et d'emballages, d'harmoniser le traitement des produits dangereux, rationaliser les dépenses énergétiques, de recycler des matériaux à haute valeur résiduelle et de construire les bases d'une politique d'éco-(re)conception des produits au cours de leur cycle de vie (production – entretien en service – réparabilité – démontage et recyclage en fin de vie).

2 grands axes : améliorations individuelles, dans chaque PME + améliorations collectives de la chaîne de valeur, autour et avec le Donneur d'Ordres.

L'animateur de grappe aura les missions suivantes :

- Préparer avec les Consultants la réunion de restitution de diagnostic pour définir la proposition d'amélioration de maturité environnementale et le plan d'action à discuter et valider avec la PME.
- Garantir la mise en place et la signature entre SAFE, le Consultant CS et la PME d'un PACEO (Plan d'Amélioration de la Compétitivité Environnementale et Opérationnelle).
- S'assurer de la mise en place et du suivi des différents plans d'actions collectives définis par la Tête de Grappe et les PME.
- Participer au premier Kick Off Grappe (animé par le Responsable Projet SAFE)
- Participer aux présentations de plan d'action PME sur site (COPIL Trimestriel).
- Stimuler les projets d'amélioration PME, notamment par des échanges réguliers entre les COPIL avec les PME et les Consultants PME, sur site si besoin.
- Stimuler les projets d'amélioration Collective Tête de Grappe/PME, par un échange mensuel avec la TG.
- Organiser et piloter les réunions trimestrielles Grappes (Rx) en collaboration étroite avec le Tête de Grappe.
- Focaliser la Tête de Grappe et les PME sur l'objectif commun : améliorer la maturité et les performances environnementales et industrielles des PME et de la relation client/fournisseur
- S'assurer du respect du planning global d'avancement de la Grappe (conformément au Planning Grappe Type fourni en Annexe 1) et de l'atteinte des résultats. Signaler les dysfonctionnements et toutes dérives de ce planning éventuelles et proposer des actions de recouvrement.
- Garantir la confidentialité des informations et respecter l'éthique du projet en signant la charte SPACE
- Assurer le reporting des actions au niveau Grappe (compte rendu Rx, alerte planning).
- S'assurer que les reporting, de la PME et du Consultant PME, y compris les comptes rendus COPIL sont mis à jour mensuellement par le CS.
- Animer le réseau de Consultants PME de la Grappe et intervenir en cas de nécessité en coordination avec le Responsable de Projet SAFE (remplacement de consultant ou autre).
- Supporter SAFE dans le processus de contractualisation avec les PME Grappe et la Tête de Grappe.

## **LOT 2 – ANIMATEUR de la démarche d'écologie industrielle territoriale de proximité**

L'objectif sera d'animer un groupe d'acteurs économiques de la même zone d'activité géographique (type ZI – ZA), pour identifier et mutualiser, partager, circulariser au maximum les ressources et modes de fonctionnement, au bénéfice d'une performance environnementale collective optimisée.

Au vu de nos différents échanges avec les acteurs du territoire et les dynamiques en présence, nous avons pré-identifié l'écosystème de l'AÉROPOLE DE GAP – TALLARD et l'écosystème de l'AÉROPORT d'AVIGNON.

### **Pistes de mutualisations de proximité que l'animateur aura à explorer :**

- Flux de transports des « premiers – derniers kilomètres »
- Déplacements des personnels : transports en commun, co-voiturage, mobilités douces, ...
- Parkings, ombrières photovoltaïques, bornes de recharges
- Optimisation énergétique
- Collecte – Traitement – Recyclage - Revalorisation des déchets
- Identification de synergies
- Moyens humains et matériels à partager
- Rénovation énergétique des bâtiments (publics et privés)